

Edito

Sommaire

- page 1 :
Edito
- page 2 :
Goodyear
Femmes éloignées
du marché du travail
- page 3 :
Alzheimer et maladies
apparentées
- page 4 :
Reconquête industrielle
- page 5 :
Situation économique et
financière des entreprises
en Hauts-de-France
- page 6 :
Résultats
des élections TPE
- page 7
Combattre les idées
d'extrême droite
- page 8
Echos des professions

LE LIEN PICARD

Journal trimestriel
du Comité Régional CGT Picardie
ISSN 2112-3802
PRIX : 0,50 €
N° CPPAP : 0721 S 08349

Directrice de la publication :
Frédérique LANDAS
Tél. : 03 22 33 35 00
e-mail : picardie@cgt.fr

Imprimé par Polyservices - Beauvais



Une CGT mobilisée pour un printemps revendicatif !

Alors que la campagne présidentielle est aujourd'hui couverte par le tintamarre des casseroles, la CGT prend pleinement ses responsabilités pour mettre au cœur du débat démocratique ses propositions revendicatives pour une alternative économique et sociale. En organisant et mobilisant les salarié.e.s, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi autour des questions de salaire, conditions de travail, égalité professionnelle, emploi, temps de travail, formation ...

C'est le sens des Assises pour l'industrie auxquelles ont participé une trentaine de camarades de Picardie.

Les résultats des élections dans les TPE montrent que les salariés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie.

Les journées d'action s'enchaînent : à Simply Market à Amiens, chez Whirlpool, chez Pôle Emploi, dans la santé et l'action sociale, la territoriale, l'Etat, l'énergie, la métallurgie, la construction, pour les droits des femmes ... et sont amenées à converger pour faire du 21 mars prochain une journée interprofessionnelle de mobilisation pour les services publics et l'industrie.

La CGT s'engage contre les violences policières, les discriminations et le racisme en appelant avec la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP et la FSU à marcher le 19 mars partout en France pour la justice.

La CGT s'engage également en formant ses militants à combattre les idées d'extrême droite chaque jour sur leur lieu de travail et sur leur lieu de vie.



Frédérique LANDAS
Secrétaire régionale



Retrouve l'actualité de la CGT Picardie
sur notre site web



Goodyear : face à l'acharnement judiciaire, le combat continue !

Suite au procès des 19 et 20 octobre 2016, le prononcé du jugement était rendu le mercredi 11 janvier 2017 au TGI d'Amiens. Venues de toute la France plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblées devant le palais de justice pour soutenir les huit anciens salariés.

Sur les 8 ex salariés de Goodyear poursuivis pour la séquestration de deux cadres en janvier 2014, un seul est totalement relaxé. **Les 7 autres sont condamnés de 2 à 12 mois de prison avec sursis, avec une mise à l'épreuve de 5 ans.**

Trainés devant les tribunaux depuis des années, les militants ont pour seul crime d'avoir mené un combat acharné contre la casse de leur outil de travail contre le licenciement de milliers de salariés.



Pour la CGT, c'est totalement inacceptable que la justice s'acharne, alors même qu'il n'existe plus aucun plaignant, la direction de l'entreprise et les cadres ayant retiré leurs plaintes.



Cette répression syndicale, n'a qu'un seul but vouloir éteindre toute forme de contestation des salariés face à des décisions d'entreprise iniques et injustes. **Etre syndiqué, utiliser le droit de grève sont des droits fondamentaux inscrits dans la Constitution.**

Le 18 janvier dernier les 7 salariés de Goodyear ont décidé de se pourvoir en cassation auprès de la Cour de cassation, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire en France, la procédure est relancée.

On ne lâche RIEN !

Favoriser le retour à l'emploi des femmes éloignées du marché du travail

Les mandaté-e-s CGT au CESER des Hauts-de-France : un travail de longue haleine qui porte ses fruits !

Lors de son assemblée plénière du 10 janvier 2017, le CESER devait se prononcer sur un rapport-avis intitulé : « favoriser le retour à l'emploi des femmes éloignées du marché du travail ».

Ce rapport-avis a fait l'objet de travaux durant plusieurs mois au CESER. Les camarades CGT y ont participé activement. Ils ont pesé sur l'écriture du texte, en y faisant figurer notamment :

- de nouveaux droits pour les salarié-e-s pour exercer leur parentalité,
- le renforcement du rôle des IRP avec la notion d'obligation de résultat.

Lors de l'assemblée plénière, le collège 1 (les milieux économiques) a combattu ces deux avancées estampillées CGT. Ils ont tenté de les gommer du texte. Mais, fait rare dans cette instance, la majorité de l'assemblée n'a pas suivi les milieux économiques !

Ce rapport-avis adopté, il revient maintenant à notre organisation syndicale de profiter du travail effectué par ses mandaté-e-s au CESER en s'emparant de cette question des « femmes éloignées du marché du travail » au travers de ses UD, UL, syndicats, collectifs « femmes », etc.

Le travail préalable dans notre région sur la question de l'emploi des femmes est maintenant amorcé grâce, en partie, au travail de la délégation CGT au CESER des Hauts-de-France.

Formation «Licence en droit avec validation des acquis»

Organisée par la faculté Jean Monnet, à Sceaux (université Paris-Sud) accessible pour des militant-e-s ou adhérent-e-s syndicaux possédant des connaissances en droit du travail.

Les camarades peuvent être des conseillers prud'hommes, des défenseurs syndicaux, des responsables de l'activité DLAJ ou des salarié-e-s ayant des connaissances en droit et voulant préparer un concours pour lequel la «Licence en droit» est exigée. Cette formation dure neuf mois et peut être faite en utilisant un congé individuel de formation (CIF). Dans les grandes entreprises, elle peut être financée dans le cadre du plan de formation professionnelle, en négociant avec l'employeur.

La prochaine session sera organisée d'octobre 2017 à fin juin 2018.

Référent CGT pour cette formation et l'accompagnement des militant-e-s souhaitant préparer ce diplôme :

Jean-Pierre Séguin, Espace confédéral Vie syndicale, E-mail : jp.seguin@cgt.fr

Plus d'infos sur le site : cpcardie.reference-syndicale.fr

Alzheimer et maladies apparentées

La maladie d'Alzheimer reste une maladie taboue, dont on ne parle que trop rarement. Le CESER des Hauts-de-France, par le biais d'une auto-saisine de la Commission 4 « Santé, lien social et sport » étudie le sujet sous trois angles : notre camarade Laurent Régnier est rapporteur pour le CESER de ces travaux.

Ainsi, sur le volet Santé, les travaux porteront sur : Les origines de la maladie, l'état de la recherche, les statistiques régionales, les spécificités et l'évolution, l'accueil des malades dans la région, la formation des soignants, les pistes et préconisations d'amélioration et d'emploi.

Sur le volet « Activité physique et cérébrale », le travail portera sur : Les bienfaits de l'activité physique et cérébrale sur ce type de maladie, les expériences déjà menées (exemples...), les pistes et préconisations d'amélioration et d'emplois nouveaux.

Le dernier volet « Accompagnement et soutien aux aidants » ; Une problématique nationale face à des enjeux sanitaires, sociaux, économiques.

La recherche de diagnostic est souvent liée à l'apparition d'une gêne sociale ; c'est en tout cas ce que nous a déclaré, lors d'une audition, le Professeur Amouyel, praticien-hospitalier en Santé Publique et épidémiologie moléculaire des maladies liées au vieillissement à l'Université de Lille 2.

Et pourtant, dès qu'une plainte formalisée existe et que le recours à un médecin a lieu, il est essentiel de réaliser un diagnostic le plus précocement possible.

Notre Région compte à ce jour près de 50 000 personnes malades d'Alzheimer et, les projections indiquent qu'en 2037, 114 000 personnes seront victimes de cette pathologie.

La région Hauts-de-France n'est pas plus touchée que le reste de la France, mais pas moins non plus !

Les Hauts-de-France avec un peu plus de six millions d'habitants au 1er janvier 2017 arrivent au troisième rang des régions les plus peuplées de France hexagonale.

Et, la pyramide des âges fait ressortir une population plutôt jeune par rapport au reste du pays. Toutefois, la Région compte une plus forte proportion de « jeunes » seniors âgés de 60 à 65 ans.

Le principal facteur de risque de la maladie est l'âge. Dès lors, nous devrions logiquement être moins touchés ?

C'est sans compter sur la fragilité sociale de notre territoire qui se mesure à partir d'indicateurs couvrant diverses thématiques.

Ainsi, tant chez les hommes que chez les femmes, la mortalité est supérieure de 20 % par rapport aux valeurs nationales. Les Hauts-de-France connaissent de loin la plus forte mortalité des régions hexagonales avec un différentiel de +13 % chez les hommes et +16 % chez les femmes.

Les surmortalités générale et prématurée se traduisent par une espérance de vie en 2006-2013 de 2,8 ans inférieure à celle de la France chez les hommes et de 2,1 ans chez les femmes.

En 2006-2013, avec en moyenne annuelle 2 700 décès par maladie d'Alzheimer de personnes de 60 ans et plus (dont un peu plus de 70 % de femmes), les Hauts-de-France connaissent une mortalité supérieure de 25 % à celle de l'ensemble de l'Hexagone.

Cette surmortalité en regard du niveau national est observée pour chaque genre.

Concernant les admissions en ALD, qui intègrent également les autres démences, le différentiel avec la France est retrouvé mais il est moins marqué : +8 % tous genres confondus.

En Région et en France, les taux sont également plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées concernent de fait plusieurs champs (sanitaire et social, médical et recherche, économique, organisationnel et territorial), et chacun d'entre-eux constitue une préoccupation régionale, que l'on retrouve à la lecture du Budget 2017 de l'Institution.



Autour de ce thème, comme sur tous les travaux en cours que vous pouvez retrouver sur notre site, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos contributions, vos préconisations, vos réflexions, vos travaux... afin d'enrichir le rapport-avis de nos revendications.

Ce rapport sera présenté par Laurent Régnier en séance plénière le 17 octobre prochain, devant le CESER des Hauts-de-France.

VO IMPÔTS 2017
N°1 DES GUIDES FISCAUX
Déclaration des revenus
Ne déclarez pas 1€ de trop!
6€ au lieu de 6€
PARUTION LE 26 JANVIER 2017
INCLUS DANS L'ABONNEMENT NVO
ROMAN-PHOTO
L'impôt est une histoire de prélèvement à la source
nvo.fr

Le déclin de notre industrie n'est pas une fatalité.

Depuis plusieurs dizaines d'années, l'industrie de notre pays a subi une destruction inégale. Aucun secteur n'a été épargné. Dans notre région, Goodyear, Continental, Flodor, plus récemment Bigard, Kindy, Whirlpool ont été victimes d'une logique économique mortifère.

La majorité des grands médias, le patronat, ses affidés et les partis politiques qui se sont succédés à la tête du pays nous affirment que cette réalité est incontournable, que c'est une loi naturelle.

Pour les mêmes, le réalisme serait de faire une croix sur l'industrie et de se tourner vers les services, le commerce, le tourisme et les nouvelles technologies.

Les dégâts causés par cette stratégie sont profonds et connus de tous. Le chômage de masse perdure depuis près de quarante ans, la précarité comme la pauvreté ont explosé, la souffrance au travail est intense, les services publics sont réduits à la portion congrue, la perte de repères politique et culturel bloque toutes perspectives de progrès...

Les tenants du système capitaliste nous chantent, la main sur le cœur, que ce mal serait nécessaire pour rentrer dans la modernité. Ce discours récurrent et lancinant est une véritable escroquerie. Il vise à installer durablement dans les consciences le désespoir, à effacer toute idée d'un autre monde basé sur l'égalité, la fraternité et à masquer une réalité objective.

Cette logique n'est pas le fruit de la fatalité. C'est le résultat de la mise en œuvre de choix réfléchis par une oligarchie. Donner la priorité à la recherche du profit maximum et pour cela soumettre les entreprises, les établissements à des critères purement financiers tel est l'objectif ultime. La mise en concurrence des pays, des territoires et des salarié-e-s a été le moyen pour ces tueurs de réduire nos acquis, les normes environnementales et de sécurité et de se voir offrir, sous différentes formes, sans aucune contrepartie, de l'argent public. Le déficit budgétaire provoqué a été le prétexte pour appliquer une politique d'austérité accompagnée d'une marchandisation des services publics et la suppression des garanties sociales.

Oui, **cette casse de l'industrie a été volontaire** et a eu des conséquences néfastes sur le commerce et les services par la baisse de la demande causée par la perte de pouvoir d'achat. Oui, la majorité des salarié-e-s, des retraité-e-s et des privé-e-s d'emploi ne veulent plus de ces choix soumis au versement de dividendes de plus en plus exorbitants.

Les luttes menées par les salariés dans les entreprises montrent très clairement que la colère est à son paroxysme. Pourtant dire stop ou refuser une politique est légitime mais ne suffit pas. Il faut qu'une autre orientation s'impose. Il faut que les formidables richesses créées et développées par les salarié-e-s servent à un autre mode de développement des peuples du monde et des territoires. Il y a urgence de réindustrialiser la France, de relocaliser les capacités de production au plus près des consommateurs, mettre en place des circuits courts, l'économie circulaire, l'écoconception, de produire des objets durables, interconnectables, réparables. Les priorités sont **d'arrêter l'hémorragie** des fermetures des sites industriels, des emplois, des savoirs-faire, de la maîtrise

technologique, de donner la primauté au développement de secteurs industriels pour **répondre aux besoins et à l'intérêt général**, de revaloriser le travail, de placer au cœur du choix de société les travailleurs et d'adopter une stratégie de développement répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Améliorer les conditions de travail, respecter la santé morale et physique des salariés, augmenter les salaires afin d'assurer une existence normale et digne, reconnaître les qualifications, l'expérience, l'égalité salariale femmes/hommes, porter la semaine hebdomadaire de travail à 32h sans perte de salaire pour travailler toutes, tous et mieux, obtenir des droits nouveaux par la conquête d'un code du travail du XXI^{ème} siècle et la construction d'un nouveau statut du travail salarié qui

libérera les salariés du chantage permanent à l'emploi tout cela doit imprégner notre activité syndicale au plus près des salarié-e-s, des retraité-e-s et des privé-e-s d'emploi.

Financer ces conquêtes est possible. L'argent existe. Il suffit de le réorienter en créant un pôle financier public démocratiquement administré par les citoyens, les salariés et leurs représentants.

Bien évidemment, l'arrêt de la criminalisation de l'activité syndicale doit devenir une réalité, la représentation de tous les salariés doit être effective et améliorée, le droit de se syndiquer doit être un droit fondamental et les comités d'entreprise doivent voir leurs droits progresser et renforcer comme par exemple le droit de veto sur les plans de restructurations et le contrôle et l'évaluation des aides publiques.

Oui, affirmons le, **réinventer la démocratie, redonner le pouvoir à ceux qui produisent sont les principes à développer pour reconquérir une industrie répondant aux besoins.** Comme la CGT ne se limite pas à produire des idées mais aspire à leur donner vie, notre organisation s'engage dans une campagne sur le long terme pour gagner cet objectif ambitieux et réaliste. Une brochure a été éditée afin d'aider les militants à mener un débat offensif. Le 22 février, se sont tenues les assises nationales de l'industrie à Paris/La Villette et, **le 21 mars, une journée d'action nationale dans les territoires à partir de projet concrets fera la une de l'actualité.** A quelques mois d'échéances électorales marquées par l'absence dans le débat de l'enjeu de l'industrie, notre priorité est de rendre ces questions incontournables. Notre objectif est de dépasser les déclarations centrées sur l'émotion pour construire un mouvement large, conscient, à partir des réalités et de projets concrets élaborés avec les salariés. Le mardi 21 mars sera une étape qu'il nous faut réussir. Nous en avons les moyens. Soyons au niveau de l'attente suscitée par notre organisation. L'avenir du pays en dépend.



Financer ces conquêtes est possible.

Le directeur régional de la Banque de France a récemment présenté au CESER son rapport.

Interview de Jean Marie Masse, co-animateur du groupe CGT au CESER

Dans quel contexte cette présentation a-t-elle eu lieu ?

C'était le 16 décembre dernier. Les représentants du MEDEF n'y étaient pas présents. Étaient-ils déjà sur les pistes de ski ou en vacances aux Seychelles ? Plus sûrement ils ont dû estimer que la société civile, et singulièrement les organisations syndicales, n'a pas à mettre le nez dans « leurs affaires ». Autre élément de contexte à ne pas négliger : **cette étude porte sur la période 2010-2014, au plus fort des effets en France de « la crise » économique et financière mondiale.**

Quels constats sont dressés par la Banque de France sur les créations et les disparitions d'entreprises ?

Il y a en moyenne plus de créations d'entreprises en région que pour le reste de la France. S'agit-il d'un phénomène lié à plus d'aides publiques à la création d'entreprises en région ? Probablement.

Les créations sont essentiellement concentrées dans la zone d'influence de la Métropole Européenne de Lille et dans le sud de la Picardie, au contact de la région Ile-de-France. A noter que ces deux zones sont aussi parmi celles qui comptent le moins de défaillances d'entreprises. **Cela pose bien des questions et des enjeux en termes d'aménagement du territoire, de services publics.**

Dans le même temps les « défaillances » d'entreprises sont plus nombreuses en moyenne qu'au national. **Les créations sont en dessous des disparitions.**

Enfin, et même s'il s'agit d'un phénomène national, **la proportion de sociétés industrielles en région est inférieure à celle de la France.** Un élément de plus pour dire que nous manquons cruellement d'une politique industrielle ambitieuse portée par l'Etat et la Région.

Tu pointes la responsabilité de la puissance publique, à juste titre. Mais que penser de celle des entreprises ?

Le rapport indique clairement que les entreprises régionales ne produisent pas les efforts nécessaires.

C'est flagrant sur la question de la Recherche & Développement (R&D) !

Tous secteurs confondus, **les entreprises régionales consacrent un tiers de moins à la recherche et au développement (R&D) qu'au plan national.** La R&D est déjà insuffisante au niveau national, c'est catastrophique en région Hauts-de-France, où le décrochage est particulièrement marqué depuis l'année 2013. Et contrairement à ce que le patronat régional affirme souvent, ce constat n'est pas lié au fait que les chiffres de R&D sont rattachés à la localisation de sièges sociaux hors

du territoire régional : suite au questionnement de la CGT, le directeur régional de la Banque de France a indiqué que 80% des filiales installées sur le territoire régional ont leur siège social en région.

De même **les entreprises régionales ne produisent pas les efforts nécessaires en investissements.**

Alors qu'elles ont renforcé leurs fonds propres et réduit leur endettement plus que dans les autres régions, la Banque de France constate qu'il y a un vrai manque d'investissements des entreprises. Dans le rapport, il est pourtant écrit que **les entreprises disposent de « structures financières solides capables de financer un nouveau cycle d'investissements ».**

Que faudrait-il pour améliorer la R&D et le volume des investissements ?

D'abord comme je l'indiquais précédemment, **définir une véritable politique industrielle nationale et régionale pour répondre aux besoins des territoires et des populations.** Cela va de pair avec **le maintien et le développement des services publics.**

Egalement **orienter l'épargne vers le financement de l'économie réelle, et pénaliser les placements financiers spéculatifs.** Sur ces deux points la CGT propose la création d'un pôle financier public et une autre orientation de la fiscalité.

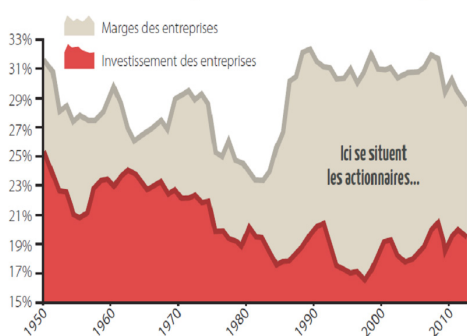
On entend, on lit souvent, que les entreprises ont « du mal à vivre ». C'est ce qui ressort de l'étude de la Banque de France ?

C'est une idée reçue qu'il faut dénoncer et combattre partout ! Une partie de l'étude est consacrée à la « Valeur Ajoutée » des entreprises, et à son évolution. La valeur ajoutée sert à désigner le supplément de valeur qu'une entreprise, grâce à son activité, est capable d'apporter à un bien ou à un service.

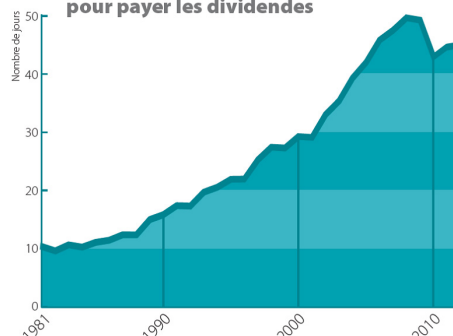
La valeur ajoutée se présente donc comme un indicateur économique de la création de richesse d'une entreprise. Il n'est pas inutile de rappeler que ce qui crée de la richesse, et donc de la valeur ajoutée, c'est bien le travail des salarié-e-s.

En Hauts-de-France le taux de valeur ajoutée dans les services est supérieur de 4% à celui des autres régions (hors Ile de France). Par contre, ce taux est inférieur de 10% pour l'industrie régionale. Mais dans le même temps, l'étude indique que même si la région compte plus de 70% d'entreprises de services et de commerce, **la Valeur Ajoutée des entreprises est majoritairement industrielle !** Voilà de quoi contredire certaines affirmations ou idées reçues...

Évolution des taux de marges et de l'investissement des entreprises



Nombre de jours de travaillés pour payer les dividendes



Les salariés des TPE confirment la CGT comme 1^{ère} organisation syndicale

Merci à tous les militants et les militantes qui se sont impliqués dans la campagne.

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national, tout comme au niveau régional.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie !! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.

Alors que 4,6 millions de salariés étaient concernés par l'élection, aucune communication digne de ce nom dans les médias n'aura été organisée afin d'informer, sensibiliser et favoriser leur expression.

La CGT dénonce le gouvernement et ses services qui auront jalonné d'embuches l'élection des salariés des TPE comme par exemple le report des élections pendant les fêtes de fin d'année.

Le choix de permettre la participation de listes syndicales pourtant dans l'incapacité de représenter les salariés dans les commissions paritaires qui vont se mettre en place démontre que loin de l'affichage, la prise en compte de l'expression des salariés des TPE sur leurs besoins, leurs revendications n'intéresse que peu le gouvernement !

Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer en tête et loin devant la CGT avec un résultat de 25,12% devant la CFDT à 15,44% au plan national et en Hauts-de-France, à 26,25% devant FO à 16,04%.

Ces résultats confèrent de grandes responsabilités à la CGT, qui, forte de ce résultat, réaffirme son engagement auprès des salariés des TPE pour, avec eux, exiger des avancées réelles en matière sociale.

Région	Inscrits	Votants	Taux de participation	Blancs et nuls	Suffrages exprimés
Hauts-de-France / Nord-Pas-de-Calais-Picardie	318 913	26 850	8,42 %	514	26 336
Dont Cadre	28 459	2 296			2 237
Dont Non Cadre	290 454	24 554			24 099

Résultats	Décompte des suffrages exprimés par candidature et par collège					
	Cadre + Non Cadre		Cadre		Non Cadre	
	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%	Suffrages exprimés	%
CAT	222	0,84 %	28	1,25 %	194	0,81 %
CFDT	3523	13,38 %	328	14,66 %	3195	13,26 %
CFE CGC	832	3,16 %	832	37,19 %	0	0,00 %
CFTC	2251	8,55 %	287	12,83 %	1964	8,15 %
CNES	63	0,24 %	5	0,22 %	58	0,24 %
CNT	478	1,82 %	26	1,16 %	452	1,88 %
CNT-SO	428	1,63 %	8	0,36 %	420	1,74 %
CSAFAM	755	2,87 %	0	0,00 %	755	3,13 %
FNISPAD	116	0,44 %	1	0,04 %	115	0,48 %
FO	4223	16,04 %	193	8,63 %	4030	16,72 %
FSU	34	0,13 %	4	0,18 %	30	0,12 %
LA CGT	6914	26,25 %	264	11,80 %	6650	27,59 %
SAMUP	27	0,10 %	0	0,00 %	27	0,11 %
SNIGIC	63	0,24 %	0	0,00 %	63	0,26 %
SNPST	3	0,01 %	0	0,00 %	3	0,01 %
SNTPCT	9	0,03 %	4	0,18 %	5	0,02 %
SPAMAF	1663	6,31 %	0	0,00 %	1663	6,90 %
SPELC	27	0,10 %	13	0,58 %	14	0,06 %
STC	107	0,41 %	15	0,67 %	92	0,38 %
Syndicats Anti-Précarité	565	2,15 %	6	0,27 %	559	2,32 %
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES	698	2,65 %	51	2,28 %	647	2,68 %
UNSA	3335	12,66 %	172	7,69 %	3163	13,13 %
Total	26336	100,00 %	2237	100,00 %	24099	100,00 %



**VENTE MILITANTE
AU COMITÉ RÉGIONAL**



Engagée sur l'humain, Engagée sur le goût.

Engagée par nature, l'objectif de la coopérative Scop-TI est de favoriser la revitalisation et la réorganisation d'une filière courte en relation avec des producteurs locaux sans distinction régionale, en privilégiant tout le territoire français et en respectant les critères géographiques nécessaires à la qualité gustative de certaines plantes.

Nous espérons vivement contribuer à des revitalisations locales du tissu agricole et au développement d'une Agriculture Biologique de qualité française labellisée.

Créé il y a trois ans, le comité confédéral CGT de lutte contre les idées de l'extrême droite multiplie les réunions publiques. Retour sur celle qui se tenait à Abbeville, dans la Somme, le 18 janvier.

À Villers-Cotterêts, 45 syndiqué-e-s avaient assisté à la première journée d'étude organisée par le Comité régional dans le cadre de la campagne de lutte contre les idées d'extrême-droite. Cinq semaines plus tard, le 18 janvier, ils sont 65 à prendre place dans la salle des fêtes d'Abbeville. À l'ouverture des travaux, Frédérique Landas, du comité régional Picardie, prend la parole : « Des camarades nous disent : À quoi ça sert ? La CGT ne fait pas de politique politicienne. Sauf que les idées de l'extrême droite investissent depuis plusieurs années le débat public. Et, à l'heure où les acquis sociaux sont remis en cause, le monde du travail est lui aussi tenté par le repli. Ce qu'exploite le Front national en brouillant les repères et en puisant dans nos repères revendicatifs. » Assis à ses côtés à la tribune, Pascal Debay, animateur du collectif confédéral de lutte contre l'extrême droite, poursuit : « Cette campagne se fait sur des questions de fond. C'est de la politique au sens noble, conforme aux valeurs d'humanisme, de tolérance et de solidarité qui sont celles de la CGT. »

La matinée débute avec la projection du documentaire réalisé en 2014 par l'IHS-CGT (Institut d'histoire sociale), Aujourd'hui comme hier, combattre l'extrême droite. Le film retrace les racines idéologiques et politiques de l'extrême droite, des Croix de feu au FN. Désireuse depuis toujours de rallier à elle le mécontentement ouvrier pour le muer en hostilité antiparlementaire, la droite réactionnaire a souvent cherché à substituer à ce qu'elle appelle le syndicalisme rouge, un national-syndicalisme. Ce fut le cas dans les années 30 avec la création de syndicats de « collaboration » avec le patronat, ou plus récemment, dans les années 90, avec la tentative du FN d'implanter dans les entreprises des organisations satellites, déclarées illégales par la justice.

Jeune retraité, Tony dit son inquiétude face au « cancer national-socialiste » et au vernis social que se donne le FN. Une opinion partagée par François, du syndicat des territoriaux de la Somme, qui fait toutefois remarquer que diaboliser le FN n'a jamais produit les résultats attendus. « Il faut l'attaquer de face, souligner les failles de son programme », dit-il. Salarié de la Poste, Didier a vu les discours évoluer petit à petit, se durcir, particulièrement chez les jeunes. « Dans le bureau où je travaillais avant, certains soutenaient ouvertement des thèses racistes et nationalistes du FN. Nous, la CGT, ils disaient qu'ils nous aimaient bien, parce qu'on obtenait des choses. Aux élections, on faisait 90 %... »

Lutter contre les idées de l'extrême droite suppose en premier lieu de comprendre ce qui séduit dans le discours frontiste, affirme Michel, électricien. « Ensuite, il faut aller au débat. Même si c'est difficile. Combien de fois je me suis entendu dire qu'on n'avait pas de leçons à donner. »

Pour plusieurs participants, la perméabilité aux arguments de l'extrême droite est due à l'affaiblissement du niveau de conscience politique — notamment parmi les jeunes générations — et à une transmission qui ne se ferait plus. « On a tendance à oublier notre histoire, dit Laurent. À croire parfois qu'on a honte. Lors d'un conseil syndical, quelqu'un m'a même dit : si vous, les vieux cocos, vous pouvez prendre la parole,



pourquoi pas les gars du FN ? » Les jeunes, mais aussi les agents de catégorie C dans la fonction publique seraient, selon François, tentés par le vote frontiste. Ereintés par le gel du point d'indice et la dégradation de leurs conditions de travail, certains sont aujourd'hui convaincus que « droite et gauche, c'est pareil ». Dans ce contexte, le capitalisme apparaît comme « un allié objectif de l'extrême droite » avec son cortège de délocalisations et de fermetures d'usines, la montée du chômage, la disparition des services publics de proximité, le creusement des inégalités, la baisse des subventions aux plus démunis. « 44 centres médico-sociaux sur 73 doivent fermer, s'alarme ainsi Catherine, éducatrice. Cela contribuera à isoler encore davantage les gens, au plan social et des idées. » Le risque d'isolement menace aussi au plan syndical, prévient

Jean-Luc, de l'union locale d'Amiens. « Très peu d'UL sur le département sont en état de fonctionner normalement. Les copains dans les entre-

Des motifs d'espoir existent

prises vivent repliés et gèrent le quotidien tant bien que mal ». Si la diffusion des idées de l'extrême droite dans une partie du corps syndical est une réalité, des motifs d'espoir existent toutefois. Un sondage réalisé par l'institut Harris montre que 13 % des personnes se déclarant proches de la CGT ont voté pour le FN lors des départementales de 2015. Un score inférieur à la moyenne nationale (25 %) et à celui d'autres organisations telles que FO (37 %) ou le Medef (24 %). « C'est la preuve que le syndicalisme, et la CGT en particulier, peuvent être un rempart à l'extrême droite », analyse Christine, infirmière au CHU d'Amiens. La journée touchant à sa fin, vient l'heure des conclusions. Les participants se félicitent « que l'on ait pu se dire les choses, sans tabou, sans filtre ». « C'est important, approuve Pascal Debay. Mais il reste un travail considérable de décryptage à faire, afin de démonter les contre-vérités qui sont répandues. A l'approche des élections, le FN prépare une offensive d'envergure sur les réseaux sociaux. Nous devons être capables d'y répondre ».

Alain Long-Hun-Nam



Journées d'étude régionale

en présence de Pascal Debay, dirigeant confédéral et de Willy Pelletier, fondation Copernic

« Lutter contre les idées d'extrême droite »

Le jeudi 16 mars 2017

de 9h15 à 15h30 (accueil dès 8h45)

Salle 5 - Bourse du Travail - rue Fernand Pelloutier - 60100 CREIL
(se garer de préférence sur le parking place Carnot)

Merci de vous inscrire auprès du comité régional

Le démantèlement des Caisses de sécurité sociale continue !

Thierry Dautin, responsable régional Picardie organismes sociaux

Une vague de mutualisations des activités des organismes de Sécurité sociale et notamment dans l'assurance maladie est enclenchée depuis plusieurs années et passe à la vitesse supérieure avec le Travail en Réseau de l'Assurance Maladie (TRAM).

Les camarades du secteur sont sur le pont depuis des mois. Depuis août, 3 réunions ont eu lieu avec les syndicats CGT CPAM Hauts-de-France et deux autres en intersyndicale, une mobilisation s'en est suivie le 16 décembre dans les CPAM.

Pour la CGT, TRAM représente un réel danger pour l'avenir des Caisses Primaires d'Assurance maladie, les assurés sociaux et les salariés de la branche. Avec TRAM, nous passons à la création de pôles de production centralisés, éloignés des usagers et qui conduisent par ailleurs à la perte des compétences et savoirs faire des agents en contact avec les assurés. Cette situation mal vécue, génère un mal être et une souffrance au travail dont il faudrait mesurer les risques avant qu'il ne soit trop tard.

Ce projet entend transformer les caisses primaires de plein exercice actuelles en pôles d'activités spécialisées de l'Assurance maladie.

Aujourd'hui le but affiché de ce « travail en réseau » serait de maintenir en vie les organismes de petites tailles condamnées sinon à disparaître. En réalité, l'objectif vise à la fois à réaliser de nouvelles économies de gestion et à poursuivre dans la remise en cause de la structuration du réseau existant, avec sa capacité à apporter les réponses de proximité aux besoins des assurés sociaux.

La CGT qui a participé activement à la création de la Sécurité sociale solidaire, qui a œuvré plus que toute autre organisation à la mise en place effective des caisses de sécurité sociale ne peut souscrire à ce qui participe du démantèlement de l'institution et de ses missions de service public de qualité.

Mobilisation CGT Pôle Emploi : la défense du service public

Laurent Dubost, secrétaire général, Pôle Emploi

Le 31 janvier 2017, la CGT Pôle Emploi Nord Pas-de-Calais Picardie, les Unions Locales et Départementales CGT, les Comités de Chômeurs, la Coordination Intermittents et Précaires sont allés au-devant des usagers sur 7 sites Pôle Emploi de notre région : Amiens, Anzin, Bruay la Buissière, Ham, Lille, Saint Maximin et Soissons.

Une dizaine de militant-e-s sur chaque site ont pu échanger avec des centaines d'usagers du Service Public.

L'objectif : recueillir les attentes des privés d'emploi et aller vers une convergence de revendications des privés d'emplois et des agents de Pôle Emploi, informer les privés d'emploi sur les comités de liaison afin qu'ils soient représentés au sein de Pôle Emploi et qu'ils puissent s'y faire entendre

Le résultat attendu est clair : **remettre l'humain au cœur des missions du Service Public.**

C'est la principale attente des usagers qui remettent en cause le tout internet, la dématérialisation et la fermeture des sites les après-midi.

Agents de Pôle Emploi et Privés d'emploi ont le même objectif : défendre un Service Public de l'Emploi qui puisse continuer à remplir ses missions et répondre aux besoins des usagers.



Tous mobilisés pour le Printemps de l'Industrie

Journée de mobilisation interprofessionnelle

Mardi 21 mars 2017

Elevons le rapport de force pour gagner sur nos revendications

La CGT décide de porter des propositions pour la reconquête de l'industrie, des propositions alternatives à celles portées par le patronat ou la finance.

Face au déclin industriel organisé et à la destruction progressive des services publics. La CGT propose des services publics renforcés qui puissent être garants de l'attractivité économique d'un territoire et qui accompagnent le développement d'une industrie moderne pour répondre aux besoins des populations.

Pas d'industrie sans services publics, pas de services publics sans industrie !

